

Accès piéton et Parkings

PIETON

L'entrée du campus du couvent des Dominicains (1 impasse Lacordaire, 31400 Toulouse) est située en face de la station de métro *Faculté de Pharmacie* sur la ligne B. En sortant de la station, traverser le chemin des Maraîchers (qui a plutôt l'aspect d'un boulevard...) et avancer quelques mètres sur la gauche jusqu'à l'entrée de l'impasse Lacordaire.

On peut arriver au même point par les bus 44 et 78.

Continuer sur l'impasse Lacordaire, passer devant l'église, continuer tout droit quelques mètres, puis obliquer vers la gauche jusqu'au bâtiment dit « scolaire », décoré en façade d'un immense portrait graffiti du frère dominicain anonyme que l'on ne peut pas manquer. La salle Albert Le Grand est au rez-de-chaussée.

PARKINGS

L'arrivée en voiture se fait également par l'impasse Lacordaire à partir du chemin des Maraîchers. Il y a plusieurs possibilités de parcage sur le campus du couvent, notamment à proximité du bâtiment scolaire (voir descriptif ci-dessus)



**Action des Chrétiens
pour l'Abolition de la Torture**

Rassemblement régional Centre-Pyrénées

Samedi 15 octobre 2022

à partir de 8h30

TOULOUSE

14h30 – conférence publique/débat

François DAGUET, o.p.

*Doyen de la Faculté de Théologie de Toulouse
Membre honoraire du Conseil d'Etat*

Démocratie et humanisme chrétien



Couvent des Dominicains

(Salle Albert Le Grand)

1 impasse Lacordaire, 31400 Toulouse

(voir accès piéton et parking au dos)

Rassemblement régional du 15 octobre 2022

Programme

- 8h30 Accueil
- 9h00 Ouverture
- 9h10 Célébration œcuménique
- 9h30 Modalités des votes : EAR, délégation à l'AG, vœux et motions
Rapports d'activités et financier pour notre région en 2021-22
Présentation et discussion des vœux* et motions *, vote
- 10h30 Pause, échanges libres pour susciter des candidatures
- 11h00 Le Secrétariat national a la parole : Christian Nouvion, membre du Comité Directeur (CODI)
- 12h15 Présentation des candidats à l'AG et à l'EAR
- 12h30 Votes – Repas tiré du sac
- 14h30 Conférence/débat de fr. François DAGUET o.p., sur le thème
Démocratie et humanisme chrétien
- 16h Résultat des élections, prière d'envoi, envoi, suivi d'une courte réunion de l'EAR.

(*) Si vous désirez présenter un vœu ou une motion (une motion concerne les statuts) lors du rassemblement, merci d'en communiquer le texte **d'ici le 5 octobre** au plus tard à

Alain GLEIZES, 57 rue Boyssonne, 31400 Toulouse (ou alaingleizes@sfr)

Appels à candidature

Assemblée Générale 2023 de l'ACAT-France : aura lieu les 10 et 11 juin 2023 à Paris. Notre région ACAT y sera représentée par 5 délégués élus au rassemblement régional. Ces délégués voteront, au nom de la région, les décisions mises au vote.

Être délégué à l'AG est une expérience enrichissante pour comprendre le fonctionnement de l'ACAT et rencontrer des salariés du Secrétariat national et des adhérents d'autres régions.

Equipe d'animation régionale (EAR)

L'EAR est composée de membres élus pour un mandat de 3 ans renouvelable deux fois. Elle est ouverte à tous les adhérents (il n'est pas nécessaire de faire partie d'un groupe local pour se porter candidat).

Rôle de l'EAR - L'EAR est le lien entre le Secrétariat national, les départements 09, 31, 32, 82, les groupes locaux et les adhérents individuels. L'EAR est chargée d'animer la région, d'aider les groupes locaux et les adhérents individuels à faire progresser l'ACAT. L'EAR organise le Rassemblement régional (à l'automne). Elle se réunit 4 ou 5 fois par an.

Composition actuelle - 8 membres : Alain BOULANGER (09), Hélène PROUCHET (09) (en fin de 1^{er} mandat), Jean-David RAYNAUD (31) (quitte la région), Alain GLEIZES (31), Madeleine BOUTEILLER-BOUREL (32), Geneviève CAMPAGNAC (32) (en fin de 1^{er} mandat), Gisèle PRIGNITZ (82) (en fin de 1^{er} mandat), Claire VIEUILLE (82).

Suivant la décision des membres en fin de 1^{er} mandat, nous aurons à élire au minimum de 1 à 4 candidats pour maintenir l'EAR à son effectif actuel. Il est également souhaitable d'augmenter le nombre de membres de l'EAR au-delà de 8...

Acte de candidature à l'EAR et/ou à la délégation à l'AG sur le bulletin d'inscription joint. On peut également prendre le temps de la réflexion et se déclarer candidat le jour du rassemblement régional.

Respect des règles sanitaires en vigueur à la date du rassemblement

Respect des règles sanitaires en vigueur à la date du rassemblement